



Vol. II.—No. 20.

MONTREAL, JEUDI, 18 MAI, 1871.

ABONNEMENT, \$3.00.  
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

UNE ESPÉRANCE.

Nous sommes heureux d'apprendre que les marchands canadiens-français de Montréal sont décidés à prendre une position digne de leur nombre et de leur intelligence, à sortir de l'état d'apathie où ils ont vécu depuis quelques années au détriment de notre influence et de leur réputation. Ils parlent de former une puissante association qui aura pour but de développer l'industrie du pays et de créer des manufactures. On dit que ceux qui sont à la tête de ce mouvement patriotique sont des hommes capables d'entreprendre cette œuvre et de la mener à bonne fin.

Nous donnerons leurs noms dans notre prochain numéro.

Au risque de faire des suggestions auxquelles ces messieurs ont dû penser, nous nous permettrons cependant de faire quelques remarques :

1o. Cette association devrait nommer un Bureau chargé d'étudier les ressources du pays, de chercher quelles branches d'industrie pourraient réussir dans ce pays et d'indiquer les moyens qui en assureraient le succès.

2o. Ce Bureau ferait rapport de ses travaux à l'association dans un lieu de réunion public, où les questions traitées par le Bureau pourraient être discutées ;

3o. L'association devrait avoir des ramifications dans toutes les parties du pays ;

4o. Elle pourrait créer un fonds commun destiné à exploiter les branches d'industrie dont l'établissement serait jugé avantageux ;

5o. Elle pourrait inviter des hommes experts dans les questions d'industrie à donner des lectures de temps à autre.

Nous jetons ces suggestions à la hâte sur le papier ; nous n'avons pas besoin de les développer, messieurs les marchands sauront sans doute prendre les moyens de donner de l'importance à leur organisation et d'en assurer le succès.

Au milieu des efforts qui se font en ce moment pour refaire, par l'industrie, la position du Bas-Canada, les hommes d'affaires devraient jouer le premier rôle. C'est à eux qu'appartient la tâche de faire connaître les branches d'industrie dont l'exploitation est possible dans le Bas-Canada, et de dire ce qui est nécessaire à leur développement. Plusieurs croient que dans le tarif se trouve la cause de notre pauvreté industrielle, l'écueil de nos progrès. Eh bien ! qui empêche les hommes d'affaires de se donner la main d'un bout du pays à l'autre pour faire triompher le résultat de leurs études, pour engager nos hommes politiques à adopter le programme nécessaire à l'avenir du Bas-Canada ?

Qui les empêche de dire, par exemple : pour manufacturer les produits de nos mines dans ce pays avec succès, il nous faut un tarif de trente par cent contre l'Angleterre, il nous le faut à tout prix ?

A quoi sert d'avoir un gouvernement constitutionnel si nous savons si peu nous en servir ?

Malheureusement les hommes d'affaires, les marchands agissent, depuis quelques années, comme si l'avenir du pays ne les intéressait pas, comme si après eux tout devait finir.

On dirait, à voir ce qui se passe, que les hommes de professions sont obligés de tout faire, même ce qu'ils ne connaissent pas.

Combien y a-t-il d'hommes dans nos Chambres d'Assemblées qui étudient et connaissent les questions de tarif, qui peuvent dire pourquoi ils sont pour la protection ou le libre échange, et qui sont en état de faire la différence entre les effets que ces deux systèmes produiraient sur notre industrie ? Combien qui peuvent dire même ce que nous avons et pourquoi nous n'avons pas autre chose ?

Qu'il surgisse donc des hommes dans le commerce et l'industrie, des hommes d'énergie et de patriotisme, et l'avenir est à eux.

Quand je pense au bien qu'ils pourraient faire, je me demande comment il se fait qu'ils tardent tant à venir.

Mais enfin voilà un beau commencement, puisse la fin ne pas démentir les belles espérances qu'il fait naître ! Nous allons suivre pas à pas ce mouvement pour l'encourager, l'aider, si c'est possible, et toute la presse sans doute en fera autant. Ce ne sont pas des discours, de vains discours qu'il nous faut, ce sont des chiffres, des calculs, des choses pratiques, c'est du pain, du travail qu'il faut au peuple pour l'empêcher d'émigrer, c'est le progrès, la fortune qu'il faut au Bas-Canada, si l'on ne veut pas qu'il soit à la queue des autres provinces de la Confédération, de toute l'Amérique même.

Nous avertissons messieurs les marchands et hommes d'affaires que nous ne les laisserons tranquilles maintenant que lorsqu'ils auront fondé leur association. Il est temps qu'ils fassent quelque chose pour le progrès de leur pays, qu'ils donnent des signes de vie, de dévouement. D'ailleurs c'est un dévouement qui aura le mérite de bien payer ceux qui le pratiqueront : il s'agit d'une de ces entreprises où on s'enrichit en enrichissant son pays, où on n'a rien à perdre et tout à gagner.

En attendant que nous discutons sérieusement la question d'industrie, la seule qui devrait nous occuper, nous livrons à l'attention publique cette pensée :—Pendant que nous déplorons la condition du Bas-Canada, les manufacturiers anglais vendent à la Puissance pour quatorze ou quinze millions d'objets qu'elle pourrait produire et fabriquer et dont le Bas-Canada pourrait fournir la moitié au moins.

Bien plus, non seulement la province de Québec pourrait fournir à la Puissance une grande partie des objets manufacturés qu'elle importe d'Angleterre et un peu des Etats-Unis, mais elle pourrait en vendre pour des millions de piastres à toute l'Amérique ; il est reconnu, par exemple, que notre fer et notre acier, protégés d'une manière intelligente, pourraient soutenir la rivalité de toutes les nations du monde. Combien il faudrait de fonderies, de manufactures pour tirer parti de ces immenses ressources ? Et combien de familles ces fonderies et manufactures pourraient faire vivre ? Et dire que ces trésors seraient à nous si nous avions un peu plus d'énergie et d'esprit public ! Car enfin il n'y a pas que nous pour qui ces trésors, qui enrichissent les autres pays, ne vaudraient rien, ce n'est pas la volonté divine qui nous condamnerait à mourir de faim sur une terre qui peut faire vivre des millions d'hommes.

Comment arriver à ces résultats magnifiques ?—Par le programme que je viens d'indiquer ou quelque chose de semblable. Mais n'anticipons pas, attendons un peu pour voir ce que les hommes d'affaires de la métropole commerciale du Canada peuvent faire.

L. O. DAVID.

LES PETITS TOUJOURS DÉVORÉS PAR LES GROS.

La Haute Commission-conjointe a fini ses opérations, qui se résument à un projet de traité qu'on vient de soumettre au Sénat américain. La seule fiche de consolation que nous laisse ce traité, qui passait tout d'abord pour un canard, c'est qu'il devra être ratifié, du moins en ce qui nous regarde, par le parlement du Canada et celui de l'île du Prince-Edouard. Ce que nous prenions pour une rumeur absurde, pour un conte bleu, pour une invention de journalistes aux abois, s'est réalisé à la lettre, et nos pêcheries, la libre navigation du St. Laurent et mille autres avantages sont abandonnés aux Américains sans équivalent. Voici comment un journal américain apprécie nos concessions. Il trouve les Anglais sublimes dans le règlement de la question de l'Alabama, et il aborde ainsi celle des pêcheries :

La même grande idée d'arbitrage international, par l'intermédiaire des puissances amies, et le même esprit d'amitié cordiale mais respectueuse d'elle-même, président aux stipulations du traité relatives aux différends qui, par le lieu ou par l'objet, sont plus spécialement américains. Au premier rang vient la question des pêcheries maritimes sur les côtes des possessions britanniques, à l'égard desquelles il est convenu que, outre la liberté déjà garantie par le traité de 1818, les pêcheurs des Etats-Unis auront le droit de prendre le poisson de mer sur les côtes et rivages, et dans les baies, ports et anses des provinces de Québec, Nouvelle-Ecosse et Nouveau-Brunswick, et de la colonie de l'île du Prince-Edouard et îles adjacentes, sans être assujettis à aucune distance du rivage, avec permission de débarquer sur les dites côtes, rives et îles, ainsi que sur les îles Magdalen, afin de faire sécher leurs filets et de vider leur poisson, en se conformant, bien entendu, aux droits locaux de propriété privée ; et la même liberté est accordée aux sujets britanniques sur les côtes orientales et les rivages des Etats-Unis au nord du 30e degré de latitude, cette liberté ne s'étendant, d'aucun côté, ni au coquillages, ni aux saumons, ni aux aloses ou autres poissons de rivières ou d'embouchures de rivières. Il est convenu de plus que l'huile de poisson et le poisson de toute espèce, excepté celui des lacs intérieurs et des rivières, et excepté aussi le poisson conservé dans l'huile, provenant des pêcheries des Etats-Unis ou du "dominion" du Canada ou de l'île du Prince-Edouard, sera réciproquement admis franc de droits dans chaque pays. Les privilèges ainsi concédés aux Etats-Unis sont évidemment des plus importants. Le gouvernement anglais affirme—mais les Etats-Unis ne l'admettent pas—que les privilèges accordés aux citoyens des Etats-Unis ont une valeur supérieure à ceux accordés aux sujets de la Grande-Bretagne ; et, pour prévenir et éviter toute controverse sur ce point, il est arrêté qu'une commission mixte, avec un arbitre à nommer par un pouvoir ami désigné, déterminera s'il est dû une compensation pour ce prétendu excès de privilèges, et, si oui, le montant à payer par les Etats-Unis.

Après avoir parlé des clauses du traité qui livrent aux Américains nos canaux, nos lacs et nos fleuves, le journal américain exprime ainsi sa satisfaction :

Par ces diverses stipulations, tous les privilèges de pêche, de navigation et de transit, accordés aux Etats-Unis par le Traité de 1854, sont assurés de nouveau, et dans de meilleures conditions, et sans les clauses onéreuses de ce traité relatives à l'importation réciproque.

Il est franc, au moins, celui-là. Il ne cache pas les choses et avoue franchement que les Anglais ont tout cédé et les Américains rien du tout.

Il est évident que cette commission n'a été blâcée que pour cacher une entente préalable et parfaite entre deux des parties contractantes. L'Angleterre voulait régler honorablement et sans bourse délier les réclamations de l'Alabama ; les Etats-Unis voulaient nous voler nos pêcheries et mille autres avantages pour lesquels ils ne voulaient rien payer. Le Canada s'est trouvé à point pour servir de victime et de proie réciproque et commune. C'est non seulement inique, mais humiliant. Puisque